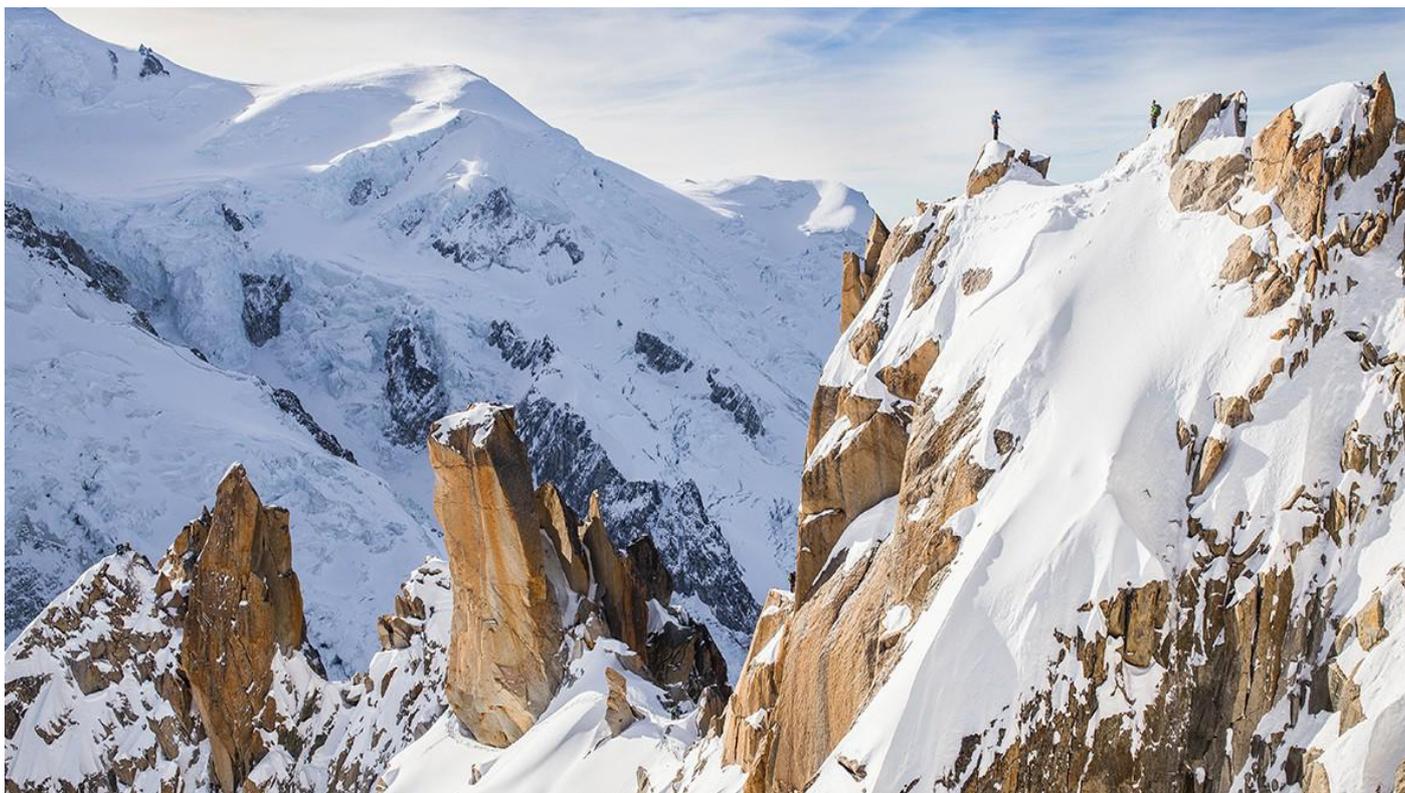


ENSEMBLE, DYNAMISONS VOTRE EPARGNE



DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Conforme à l'article 325-3 du Règlement Général de l'AMF, à l'article R519-20 du Code Monétaire et financier et l'article L521-2 du Code des Assurances

Le présent document résume toutes les informations réglementaires que EUODIA doit vous communiquer, dès le début de la relation. Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier une mission d'assistance à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez garder en mémoire les éléments suivants :

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Le Groupe EUODIA est composé des entités juridiques suivantes :

EUODIA FINANCE, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 40 500 €, dont le siège social est situé 131 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 519 412 571, immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 10 055 334, en qualité de Conseiller en Investissements Financiers, membre de l'ANACOFI-CIF association agréée par l'AMF, de Courtier en Assurance, et titulaire de la Carte Professionnelle de transactions Immobilière n° CPI 9201 2017 000 016 966 délivrée par la CCI de Paris ;

EUODIA COURTAGES, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 3 000 €, dont le siège social est situé 131 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 814 211 850, immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 16 001 534, en qualité de Conseiller en Investissements Financiers, membre de l'ANACOFI-CIF association agréée par l'AMF et de Courtier en Assurance ;

FINANCEZMOI, Société A Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 131 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 814 411 088, immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 15 006 622, en qualité de Courtier en Assurance et en Opérations de Banque et Services de Paiement et de Mandataire en Assurance et en Opérations de Banque et Services de Paiement ;

L'activité de Conseil en Investissements Financiers est contrôlable par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier 17 Place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 02, et adresse internet www.amf-france.org.

Les activités d'Intermédiation en Assurance et d'Intermédiation en Opérations de Banque et Services de Paiement sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), adresse courrier 4 Place de Budapest 75436 PARIS Cedex 09, et adresse internet www.acpr.banque-france.fr/accueil.html.

EUODIA dispose, conformément à la Réglementation, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et de Garanties Financières suffisantes, couvrant ses différentes activités. Ces couvertures sont conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances, souscrites auprès de la Compagnie AIG, police n° 2 401 626.

Pour les montants de :	CIF	IAS	IOBSP	CPI
Responsabilité Professionnelle : Civile	300 000 € par sinistre et 600 000 € par période d'assurance	1 500 000 € par sinistre et 2 000 000 € par période d'assurance	500 000 € par sinistre et 800 000 € par période d'assurance	N/A
Garantie Financière :	N/A	150 000 € par période d'assurance	100 000 € par période d'assurance	115 000 € par période d'assurance

LIENS CAPITALISTIQUES ET COMMERCIAUX

En application de l'article 325-5 du Règlement Général de l'AMF, EUODIA vous informe n'avoir aucun lien capitalistique avec un des partenaires dont il propose les instruments ou services financiers.

En application de l'article R521-1-II du Code des assurances, EUODIA vous informe qu'il ne détient aucune participation, directe ou indirecte, égale ou supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance dont il recommande les contrats ; ni qu'il est détenu par aucune entreprise d'assurance dont il recommande les contrats, de manière directe ou indirecte, supérieure à 10 % de ses droits de vote ou de son capital.

En application de l'article R521-1-III du Code des assurances, EUODIA vous informe réaliser plus d'un tiers de son chiffre d'intermédiation en assurance avec l'entreprise d'assurance Swiss Life.

En application de l'article R519-20 du Code monétaire et financier, EUODIA vous informe qu'il ne détient aucune participation, directe ou indirecte, égale ou supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise de financement dont il recommande les produits ; ni qu'il est détenu par aucune entreprise de financement dont il recommande les produits, de manière directe ou indirecte, supérieure à 10 % de ses droits de vote ou de son capital ; et réaliser plus d'un tiers de son chiffre d'affaires d'intermédiation en opérations de banque et services de paiement avec la société FINANCEZMOI.

EUODIA est indépendant sur un plan capitalistique. Il vise à répondre aux besoins de ses prospects/clients en sélectionnant des solutions adaptées selon le principe de l'architecture ouverte, à savoir les produits de différents partenaires sans relation exclusive, ni lien capitalistique. Sa prestation de conseil est de nature non-indépendante, au regard de l'article 325-5 du Règlement Général de l'AMF, autrement dit, le conseil fourni repose sur une analyse restreinte d'instruments financiers disponibles sur le marché, sans pour autant analyser l'ensemble des offres. Le mode de rémunération est perçu pour tout ou partie sous forme de rétrocessions de commissions de la part des partenaires. Dans le cadre du conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, EUODIA peut conserver les commissions.

EUODIA vous informe ne pas être soumis à une obligation contractuelle d'exclusivité avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Au regard de la Directive Distribution Assurance, EUODIA fonde ses recommandations sur une analyse impartiale et personnalisée d'une pluralité de contrats d'une nature tels qu'ils sont représentatifs des contrats offerts sur le marché.

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Par défaut, la communication par voie électronique sera privilégiée, sauf instruction contraire du prospect/client.

En fonction du profil de risque et de la nature des solutions mises en place, EUODIA propose par voie postale, téléphonique ou électronique, au minimum un rendez-vous de suivi par an. Ce suivi est formalisé lors de la mise en place des solutions, que le prospect/client aura choisi de souscrire.

PARTENAIRES ET REMUNERATIONS

Le Client bénéficie des partenariats de EUODIA, lui permettant ainsi d'accéder à de nombreuses solutions, dont vous trouverez ci-dessous la liste des principales sociétés :

SOLUTIONS	NOM DES PARTENAIRES*	REMUNERATION
ASSURANTIELLES	Alptis, Apicil, April, Cardif, Debory Eres, GE Money Bank, Generali, Inter Invest, Extend, Finaveo, La Mondiale Europartner, Metlife, Spirica, Suravenir, Swisslife, Unep	COMMISSIONS
FINANCIERES	Profina, JP Océan, A Plus, OPC, OTC, Nextstage, Finaveo, Foncière Festière, Inter Invest, Extend AM, Amundi, Ciloger, Corum, Foncia, Foncières & Territoires, Advenis, BNP Paribas, Voisin, La Française AM, Peref Gestion, Perial, Primonial, Fiducial, Inter Gestion, Immovalor, Nami-AEW, Urban Premium, Vendome Capital Partner	COMMISSIONS
IMMOBILIERES	Carrere, Cogedim, Colisée Patrimoine, Histoire & Patrimoine, Kauffman & Broad, Leemo, Expertis, Nexity, PERL, Primonial, Vinci, Valorissimo (Bouygues Immobilier)	COMMISSIONS
CONSEIL	Fidroit, LMNP Expert	HONORAIRES / COMMISSIONS
DIVERSIFICATION	Patriwine, Art, Ninety Sixty, Prêt d'union	COMMISSIONS

SERVICES	DESCRIPTION	REMUNERATION
BILAN PATRIMONIAL APPROFONDI	Etude globale du patrimoine, bilan détaillé, analyse successorale	HONORAIRES – Forfait de 1 000 € HT soit 1 200 € TTC
ACCOMPAGNEMENT FISCAL	Aide à la déclaration fiscale IR et IFI	HONORAIRES – Forfait de 1 000 € HT soit 1 200 € TTC
« FAMILY OFFICE »	Accompagnement intégral dans la gestion des actifs financiers et immobiliers	HONRAIRES – Taux de 2% HT du patrimoine global soit 2,4% TTC

* La liste de l'ensemble des partenaires avec lesquels le Cabinet a un accord commercial peut être communiquée sur simple demande.

Pour toute étude plus détaillée ou complexe, EUODIA sera rémunérée par la facturation d'honoraires sur la base d'un tarif horaire de 350 € HT, soit 420 € TTC, sur le conseil apporté, uniquement après signature d'un devis détaillé et dument accepté de la part du prospect/client.

Le prospect/client est informé que pour tout acte d'intermédiation, EUODIA est rémunérée par les frais d'entrée, déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le prospect/client.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du Règlement Général de l'AMF et Instruction AMF n° 2012-07)

La procédure de traitement des réclamations est portée à la connaissance du prospect/client par EUODIA, à l'appui de la fiche d'information légale (ces informations sont également accessibles dans les lieux d'accueil de la clientèle et sur le site internet euodia.fr).

Pour toute réclamation, EUODIA peut être contactée selon les modalités suivantes :

Par voie postale : A l'attention de Monsieur MILETICH Armand au 131 Avenue Charles De Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine

Par téléphone : 01 47 38 30 07 - Par courrier électronique : reclamations@euodia.fr

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée à votre réclamation, vous pouvez vous adresser, gratuitement soit au :

- Médiateur de l'ANACOFI, 92 Rue d'Amsterdam 75009 PARIS ;
- Pour l'activité de conseils en investissements financiers, Mme Marielle COHEN-BRANCHE, Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 2 ou sur le site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>, votre choix étant définitif pour ce litige ;
- Pour l'activité d'intermédiation en assurance, La Médiation de l'Assurance, TSA 50110 75441 PARIS Cedex 09 ou sur le site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur> ;
- Pour l'activité d'intermédiation en opérations de banque et services de paiement, Devigny Médiation, 9 avenue René Gasnier D01 49100 ANGERS, ou sur le site internet : <https://devignymediation.fr/saisir-le-mediateur.php> ;
- Pour l'activité immobilière, Médiation de la consommation, ANM Conso 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS ou sur le site internet : www.anm-conso.com/anacofi-immo.

EUODIA s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- 10 jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour en accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée par EUODIA dans ce délai ;
- 45 jours maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au Client sauf survenance de circonstances particulières, dûment justifiées.

Une charte de la médiation est disponible sur simple demande.

CONFIDENTIALITE ET TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies par EUODIA sont enregistrées dans des outils et fichiers informatisés, sous le contrôle du DPO Monsieur Julien VRIGNAUD, ayant pour finalité principale de fournir une prestation de conseil en gestion de patrimoine aux prospects et aux clients en relation avec EUODIA, la mieux adaptée à leurs objectifs et critères d'investissement ainsi qu'à leur profil de risque et de durabilité ; et pour finalité secondaire, de répondre aux obligations réglementaires de connaissance prospect/client et de lutte contre le blanchiment d'argent. Les informations recueillies pourront être transmises aux partenaires de EUODIA dans le respect de la réglementation du RGPD.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », complété par le RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement, d'opposition, à l'effacement et à la portabilité des données vous concernant en contactant Monsieur Julien VRIGNAUD au 131 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine.

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

Les prospects/clients sont avertis que les sociétés EUODIA COURTAGE, EUODIA FINANCE et FINANCEZMOI peuvent être amenées à échanger les données à caractère personnel les concernant, dans le cadre de leurs prestations de conseil en gestion de patrimoine et au regard de leurs obligations réglementaires.